



Manège de cavalerie, dit « Manège Sury ». 2022,
© Charline Piscart : Lauréate du Prix 2024



12^e édition du Prix du Mémoire / TFE



Prix AWaP 2026

Direction de la Formation aux Métiers du Patrimoine

APPEL A CANDIDATURES

Le prix du mémoire s'adresse aux personnes récemment diplômées d'un Master et ayant réalisé un mémoire - ou TFE - portant sur le patrimoine en Wallonie.

Il est principalement destiné aux titulaires d'un diplôme de Master en Histoire de l'Art, Archéologie, Architecture, Architecture paysagère, Architecture d'intérieur, d'Ingénieur-Architecte ou aux jeunes diplômés dans le cadre du Master de spécialisation en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier organisé conjointement par les cinq universités francophones (UCLouvain, ULB, ULiège, UMons, UNamur) et la Haute-Ecole Charlemagne dont le Centre de la Paix-Dieu (Direction de la Formation de l'AWaP) est l'ensemblier.

Ce prix, d'un montant de **1.500€**, récompense un travail relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie comme par exemple : une étude préalable à la restauration d'un monument, une étude spécifique d'analyse appliquée à un bien, une étude historique ou technique d'un site, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie...), une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, et en collaboration avec la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, l'AWaP se laisse la possibilité de publier les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ».

NB : seuls les titulaires d'un diplôme délivré en 2024 ou 2025 ayant obtenu une distinction et répondant aux conditions reprises dans le règlement peuvent participer.

Deadline : **le 31 octobre 2025 à 12h00**

Inscription et règlement en ligne : <https://forms.office.com/e/ESaRzX7sGG?origin=lprLink>

Renseignements :

Vincent de Roubaix

 vincent.deroubaix@awap.be

 085 410 368 - 0479 86 98 26

Sébastien Mainil

 sebastien.mainil@awap.be